

Syndicat CGT des Finances Publiques de Haute Corse

Point presse du 3 novembre 2015

Pour une fiscalité juste et efficace au service du développement économique et social de la Corse. Mettre fin aux suppressions d'emplois aux Finances.

Alors que la campagne électorale nationale et régionale ne manquera pas de faire apparaître des propositions fantaisistes et démagogiques notamment sur les questions fiscales, la CGT Finances Publiques tient à apporter un éclairage concret sur ces questions dans la mesure où elles constituent le cœur de nos métiers. En tant que syndicat CGT en lien avec notre fédération nationale nous formulons aussi des propositions nationales et locales sur les questions fiscales.

Impôts locaux. Des injustices et des hausses insupportables pour les foyers modestes.

Ce point presse coïncide avec la décision précipitée du gouvernement de rembourser certains contribuables touchés par les mesures décidées ces dernières années, que ce soit le gouvernement Sarkozy en 2008 ou celui de Hollande depuis 2012, rien n'a été fait pour stopper ces hausses injustes et pénalisantes. L'exemple que nous vous donnons de cette veuve qui passe d'une exo totale à une imposition de **604 euros en 2015 pour la seule TH témoigne de la brutalité de ces mesures.**

Cette hausse est même doublée si on ajoute la TFoncière. A la veille d'élections régionales, pris de panique, le gouvernement Valls annonce une mesure **exceptionnelle** de remboursement pour 2015 et 2016 pour une partie des personnes concernées par ces hausses. Qui sera concerné vraiment ?? pour l'instant c'est le flou total; la CGT demande le rétablissement de la demi part pour les veuves et veufs ainsi et la neutralisation pour les impôts locaux (TF et TH) des diverses mesures pénalisantes prises (imposition d'une partie des retraites pour famille nombreuse et imposition de la part mutuelle). Avec le rétablissement de la TH s'ajoute en plus les **136 euros de la redevance audiovisuelle.**

Statut fiscal pour la Corse ; un marché de dupe payé par les ménages.

Si la CGT se félicite que le débat politique (campagne électorale oblige) se recentre sur les questions économiques et sociales, les propositions fiscales développées tant au plan national que local sont pour le moins inquiétantes. Pacte de responsabilité, loi NOTRe, statut fiscal de la Corse ; la CGT comme elle l'a toujours fait prend position.

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, les hausses d'impôts locaux que souvent seule la CGT au plan syndical dénonce, deviennent insupportables pour les foyers modestes en Corse. **Si seulement 80 000 foyers paient l'impôt sur le revenu, ils sont plus du double à payer les impôts locaux. (Ex joint).**

Un nouvel impôt Corse (après la taxe sur les transports depuis 1991) est apparu sur les feuilles d'impôts locaux cette année. (ex joint). **Même si pour le moment cette taxe spéciale est d'un montant modeste, elle pourrait croître très prochainement.** En effet son produit est destiné à financer l'établissement public foncier Corse nouvellement créé. Si pour cette année le PEI abonde pour 30 millions d'euros cet organisme, pour les années futures rien n'est garanti et les Corses pourraient voir le montant de cette nouvelle taxe s'envoler. Alors que sous la pression des notaires une forte mobilisation s'est engagée pour exonérer les riches rentiers d'impôt sur la rente des successions (pourtant plus de 80 % des héritiers Corse en sont exonérés) la question des impôts locaux ne mobilise guère. **La Cgt propose notamment que le produit des droits de succession abonde l'établissement foncier en vue de financer la construction de logements pour permettre aux Corses de se loger à prix raisonnable aussi bien en location qu'en accès à la propriété.**

Le pacte de responsabilité qui finance sans contre partie à hauteur de 50 milliards les entreprises est payé par les ménages et les collectivités locales qui voient leurs subventions diminuées. (le paiement notamment du RSA par les départements n'est plus financé). La loi NOTRe renforce l'autonomie fiscale des régions et met à mal le modèle républicain d'égalité et de solidarité des territoires. L'autonomie budgétaire et le statut fiscal pour la Corse proposés par divers courants politiques et encouragé par la Commission Européenne conduirait à de nouvelles hausses d'impôts locaux et aussi des prix. Pour

mémoire, il a fallu l'intervention de la CGT en début d'année au CESC de Corse pour empêcher l'exécutif **d'augmenter les taxes régionales sur l'essence.**

Les propositions d'un statut fiscal pour la Corse entendues ça et là se traduiraient par une baisse des impôts pour les entreprises et sur le patrimoine, et par une forte hausse des impôts locaux et des prix. **Actuellement la Corse recouvre autour de 300 millions d'euros annuels de TVA, 230 millions d'impôt sur le revenu et 70 millions d'impôts sur les sociétés ; soit entre ¼ et 1/3 des moyens disponibles dépensés sur l'île.** Rappelons que le seul montant de l'enveloppe de continuité territoriale est de 185 millions annuels. Baisser les moyens de la solidarité nationale et garder nos impôts recouverts en Corse notamment une partie de la TVA **serait mettre le doigt dans un engrenage extrêmement dangereux.** A court terme pour financer nos politiques économiques on assisterait à une hausse de la TVA en Corse alors que nous bénéficions toujours de taux minorés équivalents à 250 millions d'euros annuels dans le bâtiment (10% au lieu de 20%) les carburants (13% au lieu de 20%) ou l'alimentaire (2.1% au lieu de 5% au plan national). **Une hausse des prix spectaculaire s'ensuivrait.**

Plus encore demain qu'aujourd'hui l'injustice fiscale se creuserait.

Régulièrement les organisations patronales de Corse menacent de faire la grève des impôts. Dernièrement encore un groupement de « socioprofessionnels » a écrit au ministère des Finances pour faire part de ces exigences et menaces. **Or pour faire la grève des impôts encore faut il en payer !!!** Or la plupart de ces entreprises ne paient ni IS ni TVA et sont donc créditrices; ce qui veut dire que ceux sont les impôts c'est à dire l'ensemble des Corses qui les paient pour eux. Et en plus les entreprises Corses ont déjà perçu pour ces 2 dernières années **50 millions avec le CICE et bien davantage avec le crédit impôt Corse.**

Alors qu'il n'y a pas de mots assez durs pour traiter les chômeurs d'assistés; les vrais assistés et chiffres à l'appui ne sont pas ceux que l'on croit. Pour ces dirigeants leurs revenus imposables déclarés sont trop souvent inversement proportionnels à leurs trains de vie.

Des services sans moyens ; des fermetures en cours ; un public et des élus pénalisés.

Mouvement de grève le 18 novembre prochain aux Finances.

Dernièrement une note de la Direction des Finances des Alpes Maritimes, a révélé la ligne suivie par notre administration. Alors que la fusion impôts/Trésor vantait la perspective d'un meilleur accueil, cette note explicite et précise a pour but de dissuader, décourager voir écœurer les usagers de se rendre physiquement dans nos services. Journées fermées au public, éloignement et regroupement des services, tout est mis en œuvre pour encourager la relation par Internet. Or la dématérialisation ne peut répondre à toutes les questions loin s'en faut. Le but de cette manœuvre est de poursuivre et d'amplifier les suppressions d'emplois dans les services. **En 10 ans près 200 postes ont été supprimés aux Finances publiques de Corse. C'est ¼ des effectifs en moins.** Mais au-delà des difficultés rencontrées par les usagers et bien sûr par les personnels, les conséquences sont bien plus lourdes. Les trésoreries ont des missions de contrôle des dépenses publiques pour le compte de l'Etat et des collectivités locales. Notamment de vérifier la légalité des dépenses. Nos services enregistrent aussi les actes de ventes de propriété ; tout retard excessif entraîne des conséquences graves pour les acheteurs et les vendeurs. Chacun reconnaît le besoin de contrôle notamment pour favoriser les entreprises honnêtes et lutter contre le travail au noir.

Les restructurations en cours et à venir pour permettre la suppression de 20 emplois chaque année sont très pénalisantes. Ainsi **en Balagne** le 1^{er} janvier prochain le service des impôts des entreprises sera supprimé comme l'a déjà été la fiscalité immobilière et l'enregistrement. Déjà la trésorerie d'Ile Rousse ne traite plus le recouvrement de l'impôt. Le maintien des trésoreries de Prunelli, Aléria, Cervione, Saint Florent et du Cap Corse sont également dans le collimateur. La création de la collectivité unique va accélérer ces restructurations avec la perte de la direction départementale de Haute Corse .

Pour permettre un développement économique et social de la Corse, la présence d'une administration des Finances disposant de moyens humains est indispensable. La loi de la jungle avec l'affaiblissement des services publics et les coupes budgétaires occasionnées par les politiques d'austérité ne permettront pas à une majorité de Corses d'avoir une vie normale.

Les agents seront donc en grève le 18 novembre prochain jour du comité technique sur l'emploi.

Notre ministère ne peut plus concentrer à lui seul la majorité des suppressions d'emplois et de moyens.

